

11.9.2 Sources

Houille blanche. L'exploitation de cette source d'électricité s'est accrue dans toutes les provinces et dans tous les territoires, sauf l'Île-du-Prince-Édouard. En 1982, la houille blanche a fourni plus de 95 % de l'électricité produite en Colombie-Britannique, au Manitoba, au Québec et à Terre-Neuve, environ 65 % dans les Territoires et moins de 40 % dans les autres provinces.

Thermoélectricité. En 1982, l'apport des centrales thermiques classiques dans la production d'électricité a été de 94 % en Alberta, 84 % en Nouvelle-Écosse, 76 % en Saskatchewan, 64 % au Nouveau-Brunswick et 33 % en Ontario. Les centrales thermiques classiques ont également été une source importante d'électricité dans l'Île-du-Prince-Édouard, même si 90 % de l'électricité consommée par cette province venait du Nouveau-Brunswick.

Thermoélectricité nucléaire. L'électricité d'origine thermonucléaire est intervenue pour 8,8 % de toute l'électricité produite au Canada en 1982. La première application commerciale, à grande échelle, de la production électronucléaire du CANDU a été réalisée en 1971, année où le premier réacteur de la centrale nucléaire de Pickering (Ont.) a atteint sa pleine puissance de fonctionnement. Le Canada compte aujourd'hui cinq centrales nucléaires commerciales. Pickering A (quatre réacteurs), Bruce A (quatre réacteurs) et Douglas Point (un réacteur), toutes situées en Ontario, fonctionnent depuis plusieurs années déjà. En 1982, ces centrales ont satisfait à 1,6 % environ de la demande totale d'énergie primaire du Canada. La centrale de Pointe Lepreau (un réacteur), au Nouveau-Brunswick, est entrée en service en 1982. La centrale de Gentilly II (un réacteur) au Québec, a commencé de fonctionner au cours de 1983. En 1982, l'électricité d'origine nucléaire représentait 30,8 % de toute l'énergie électrique produite en Ontario, et 3,2 % dans le cas du Nouveau-Brunswick.

11.9.3 Politique fédérale

Dans le cadre des objectifs du PEN liés à l'énergie électrique, un certain nombre de programmes d'installation ont été mis au point pour favoriser le remplacement du pétrole par des sources d'énergie plus abondantes et moins coûteuses. Grâce aux subventions fournies par le programme canadien de remplacement du pétrole (PCRP), 107,000 systèmes de chauffage au mazout ont été convertis au chauffage électrique entre mai 1981 et décembre 1982.

En rapport direct avec l'énergie électrique, le PEN a permis aux autorités responsables d'offrir des subventions aux fonds de recherche et de développement de l'Association canadienne de l'électricité, et d'accroître le soutien financier dont le Conseil national de recherches a besoin pour ses travaux sur le courant continu à haute tension (CCHT) et les diélectriques. Au cours de l'année financière 1982, ces contributions ont totalisé \$2,3 millions. Le financement de divers programmes supplémentaires,

notamment ceux portant sur les pompes à chaleur, l'électrification des chemins de fer, les microcentrales et les véhicules électriques, s'est élevé à \$11,2 millions. Ces différentes dépenses s'ajoutent à l'important programme de R-D en matière d'énergie nucléaire de l'Énergie Atomique du Canada Limitée, pour lequel \$153 millions ont été dépensés pendant l'exercice financier 1982.

11.9.4 Politique provinciale

Un conseil, composé des premiers ministres des Maritimes et du ministre fédéral de l'Énergie a décidé, au début de 1981, de ne pas donner suite au projet de création de la Maritime Energy Corp. A la place, ils ont convenu d'établir un comité de coordination comprenant des représentants des commissions hydro-électriques des trois provinces en cause, ainsi que des observateurs du gouvernement fédéral et des trois gouvernements provinciaux concernés.

En 1981, la décision a été prise de réaliser le projet d'aménagement hydro-électrique des chutes Muskrat, près de Churchill Falls (Labrador), en attendant que soit réglé le litige relatif à la mise en valeur des chutes du Haut-Churchill. L'aménagement convenu, dans lequel seront investis \$3,2 milliards, aura une capacité de production de 618 MW. Le gouvernement de Terre-Neuve et le gouvernement fédéral seront les actionnaires de cette centrale hydro-électrique, que complètera une ligne de transmission directement raccordée à l'Île de Terre-Neuve.

Vers le milieu de 1982, la province de l'Alberta annonçait qu'elle retardait de deux ans sa décision de participer ou non à la réalisation des plans du réseau de l'Ouest, afin d'évaluer ses propres projets d'aménagement hydro-électrique de Slave River et de Peace River. Le réseau de l'Ouest alimenterait la Saskatchewan et l'Alberta à partir de la centrale de Limestone (Manitoba), dont la puissance installée est de 1 200 MW.

11.9.5 Activités régionales

Provinces de l'Atlantique. En 1982, la demande d'énergie électrique a diminué de 3,7 % à Terre-Neuve, de 1,3 % à l'Île-du-Prince-Édouard, de 2,8 % en Nouvelle-Écosse et de 5,1 % au Nouveau-Brunswick.

En ce qui concerne l'installation éventuelle d'un deuxième réacteur de 680 MW à Pointe Lepreau (Nouveau-Brunswick), les discussions ont porté sur les perspectives d'exportation de l'électricité que ce réacteur produirait. Au cours de 1982, la Nouvelle-Écosse a commencé de mettre en service des microcentrales.

Québec. La demande d'énergie électrique de cette province a diminué de 2,5 % en 1982. L'installation des cinq derniers groupes électrogènes de 333 MW a été achevée au site 2 de La Grande en 1981. En 1982, la centrale nucléaire de Gentilly II (266 MW) a fait l'objet des tests requis aux fins de son approbation définitive.

Ontario. La demande d'énergie électrique dans cette province a fléchi de 2,0 % par rapport à 1981. Cette année-là, l'Hydro-Ontario avait ajouté un groupe de